

Image not found or type unknown



Donnatiion les meilleures solutions

Par **guch**, le **22/02/2015** à **20:56**

Bonjour

Mes parents disposent d'un bien immobilier d'une valeur de 300 000Euros.

Ils veulent faire en vue de la succession une donation aux enfants (nous sommes 3) du Bien immobilier.

Quel est l'avantage de la donation nue-proprete, et comment faut-il faire?

mERCI